



# MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'ACHATS PUBLICS ADAPTÉS - AVIS D'ATTRIBUTION

## A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Communauté de Communes Ambert Livradois Forez  
15 avenue du 11 Novembre  
BP 71  
63600 AMBERT

## B - Objet de la consultation.

Marché subséquent : étude de faisabilité pour la création d'une crèche à Vertolaye

## C - Déroulement de la consultation

- Publicité : restreinte entre les titulaires ;
- Date de la réunion d'analyse et attribution des plis : 19/02/25 ;
- Délai de validité des offres : 150 jours ;
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

## D - Composition de la commission d'achat publics adaptée

### D1- Membres à voix délibérative :

| Nom et prénom    | Qualité        | Titulaire ou Suppléant |
|------------------|----------------|------------------------|
| FORESTIER Daniel | Président      | Titulaire              |
| DAUPHIN François | Vice-Président | Titulaire              |
| GORBINET Guy     | Vice-Président | Titulaire              |
| SAVINEL Jean     | Vice-Président | Titulaire              |
| LIENNART Didier  | Vice-Président | Titulaire              |

**AR Prefecture**

063-200070761-20250321-2024\_EJE\_026B-AR  
Reçu le 28/03/2025

|                           |                 |           |
|---------------------------|-----------------|-----------|
| ALLÈGRE-CARTIER Stéphanie | Vice-Présidente | Titulaire |
| RODIER Simon              | Vice-Président  | Suppléant |
| PRUNIER Valérie           | Vice-Présidente | Suppléant |

**E – Fonctionnement de la commission d'achat publics adaptée**

■ Le quorum est atteint : NON ☐ OUI ☒

La commission

☒ peut

☐ ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'achat publics adaptée : Chamseddine KAFIL, responsable de la commande publique

**F – Elimination des offres**

■ Nombre de plis reçus : 3

- Dans les délais : 3
- Hors délais non examinés : 0

■ Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

☒ élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres

☐ demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

**G - Classement des offres****■ Décision de la commission relative au classement des offres :**

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission :

- ☒ retient le classement des offres proposé ;
- ☐ demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

**■ Résultat des votes :**

*(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)*

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**H - Avis d'attribution**

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable :

- ☒ pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- ☒ pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- ☐ pour les motifs mentionnés ci-dessous :

☐ de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

**■ Résultat des votes :**

*(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)*

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**AR Prefecture**

063-200070761-20250321-2024\_EJE\_026B-AR  
Reçu le 28/03/2025

**I – Signature des membres de la commission des achats publics adaptés**

| Nom et prénom             | Signature |
|---------------------------|-----------|
| Daniel FORESTIER          |           |
| François DAUPHIN          |           |
| Guy GORBINET              |           |
| Jean SAVINEL              |           |
| Didier LIENNART           |           |
| Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER |           |
| Simon RODIER              |           |
| Valérie PRUNIER           |           |